

Conseil d'Ecole du RPI NOAILHAC-LAGLEYGEOLLE

Vendredi 15 mars 2024

Présents :

Les enseignants Mr. Arnaud LAURENSOU (Noailhac), Mme Hélène LAURENSOU (Lagleygeolle)

Les représentantes des Parents d'Elèves de Lagleygeolle : Mme Nathalie Zaborski et Mme Nathalie Bonnan

Les représentantes des Parents d'Elèves de Noailhac : Mme Honorine Mazur et Mme Elorie Merpillat

Les représentants de la Mairie de Noailhac : Mme la maire Caroline DU MAS DE PAYSAC et Mr Mickael COUPE

Les représentants de la Mairie de Lagleygeolle, Mr Jérôme Souletie, et Mme Chantal ROCHE

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Hélène BRUNERIE

Excusés :

Le représentant de la Mairie de Noailhac : Mr. Dominique ANTONI

Les représentants de la Mairie de Lagleygeolle : Mr le maire Laurent BRESSY et Mme Véronique Bressy

Le DDEN de Noailhac : Mr RIBIERE Bruno

Début de séance : 18h35

Ordres du jour :

L'organisation des classes avec l'école a 4 jours a été revotée.

1/ Sortie et Activités :

L'école de Noailhac va tous les jeudis matin à la salle des fêtes pour faire des activités sportives. Des ateliers culinaires ont eu lieu également.

Les séances d'escrime ont commencé à l'école de Lagleygeolle, elles auront lieu tous les jeudis matin, une rencontre est prévue en fin de période avec l'école de Sérilhac mais la date n'est pas fixée et cela dépendra également du coût du transport. Les séances sont financées par l'APE.

Les élèves se rendront début avril à Sédières pour une journée d'orientation. Puis début mai, ils iront au musée Jacques Chirac.

Les jours de séances de piscine n'ont pas encore été fixés mais il y aura besoin de parents accompagnateurs agréés. La séance d'agrément aura lieu le vendredi 3 mai à partir de 18h à la piscine de Brive.

2/Travaux et matériel :

Lagleygeolle :

Des devis sont en cours pour changer une partie du mobilier de l'école.

La maitresse s'est renseignée pour le dossier éducation nationale « notre école faisons-là ensemble » évoqué lors du premier conseil mais les modalités ont changé et sont beaucoup plus contraignantes.

Elle demande à la mairie quand les portes du placard et le marquage (30) au sol devant l'école seront faits. Elle signale qu'il y a toujours des traces de moisissures en haut à gauche du tableau et qu'il faudrait installer deux mitigeurs lors de la pose du nouveau lavabo au lieu de simples robinets dans les toilettes. Elle remercie la mairie pour l'installation de l'armoire à pharmacie et le nettoyage du local technique.

Les portes de placard seront posées cet été. Le couvreur a vu où était le souci, il doit revenir réparer afin qu'il n'y ait plus de moisissures dans la classe.

Noailhac :

De nombreux travaux (isolation, électricité, fenêtres et portes) sont prévus à l'école de Noailhac. A partir du premier juin, l'école se fera dans la garderie. La garderie et la cantine se feront dans la salle des fêtes. La mairie demande des parents bénévoles pour aider au déménagement.

Le maitre demande le remplacement des néons et signale qu'internet fonctionne toujours de manière aléatoire et ne permet pas d'utiliser l'imprimante et les tablettes.

3/ Fête de l'école :

La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin 2024 comme proposé lors du premier conseil.

Les enseignants souhaitent faire une exposition comme évoqué précédemment. Ils proposent de la faire dans le préau de l'école de Lagleygeolle.

Une « inauguration » serait prévue vers 11h avec un verre de l'amitié suivi par un repas collectif dans la cour pour ceux qui le souhaitent. Dans l'idée, chacun amènerait un plat et tout le monde partagerait mais aucun alcool ne sera autorisé dans l'enceinte de l'école. S'en suivrait ensuite la kermesse de l'APE.

Il faudrait donc prévoir des grilles pour l'exposition, des tables et des chaises ou des plaques avec des tréteaux et des bancs.

6/ Questions diverses :

Les enseignants signalent qu'ils ont dû gérer régulièrement des conflits dans le bus scolaire lors de la période précédente avec des menaces et des insultes entre enfants. Cela ne se passe pas sur le temps scolaire mais les enseignants se retrouvent à devoir gérer ces situations sur le temps de classe et à devoir rencontrer les parents après la classe. Ils souhaitent qu'il y ait un rappel concernant les règles de savoir vivre ensemble dans le bus. Si de nouveaux écarts venaient à se répéter, des signalements seraient faits.

Les enseignants signalent qu'il y a régulièrement des poux dans les deux écoles. Ils ne peuvent rien y faire, c'est aux parents de traiter régulièrement les cheveux de leurs enfants.

Des parents ont demandé que les enfants restent dans la cour de Noailhac le temps que leurs parents attendent les fratries venant de Lagleygeolle.

Pour des questions d'assurance, seuls sont admis dans la cour de récréation après la classe, les enfants attendant le bus pour repartir avec et les enfants inscrits à la garderie payante du soir.

Le prochain conseil d'école aura lieu à l'école de Lagleygeolle, le vendredi 14 juin 2024 à 18h30.

Fin de séance 19h45